CENTRE HOSPITALIER D'OLORON SAINTE MARIE
Secrétariat de direction
Avenue Fleming – BP 160
64404 OLORON SAINTE-MARIE CEDEX

Standard
Tél : 05.59.88.30.30

Secrétariat de direction
Tél : 05.59.88.30.55

Affaire suivie par : Caroll FREYCHE
Direction
Mail : sec.dir@ch-oloron.fr

Réf. : DG/CF/CS : n° 2026-089

Oloron Sainte-Marie,
Le 21 septembre 2026

Objet : Mise en place d'une consultation dédiée à la prescription de fauteuils roulants manuels et électriques

Madame, Monsieur, Docteurs,

Afin de répondre aux évolutions récentes des modalités de prise en charge des fauteuils roulants et Véhicules pour Personnes en situation de Handicap (VPH), le Centre Hospitalier d'Oloron Sainte-Marie met en place, à compter du 16 octobre 2026, une consultation dédiée à l'évaluation et à la prescription de fauteuils roulants manuels et électriques. Depuis le 1er décembre 2025, ces équipements peuvent bénéficier d'une prise en charge intégrale par l'Assurance Maladie, selon les conditions et modalités prévues par la réglementation.

Cette activité sera assurée au sein de l'Hôpital de Jour par une équipe pluridisciplinaire composée du Dr Amandine GRELIER, médecin de Médecine Physique et de Réadaptation et de Mme Emmanuelle GUERRERE, ergothérapeute.

La consultation a pour objectif d'évaluer les besoins de la personne dans leur globalité, en tenant compte de sa situation fonctionnelle, de son environnement et de son projet de vie, afin d'orienter le choix du matériel le plus adapté.

Le parcours comprend :

- Une consultation d'évaluation du besoin d'une durée d'environ une heure ;
- Une phase d'essais du matériel adapté ;
- Une consultation de validation du fauteuil, réalisée quelques semaines plus tard.

Au-delà de l'intérêt clinique de cette évaluation pluridisciplinaire, cette consultation permettra aux habitants du territoire d'accéder à une expertise de proximité, évitant dans certaines situations le recours à des structures situées hors du Haut-Béarn.

- Les consultations auront lieu un vendredi sur deux, à partir du 16 octobre 2026.

Vous trouverez ci-jointe une affiche d'information destinée aux patients. Si vous le jugez opportun, nous vous remercions de bien vouloir la mettre à disposition dans votre salle d'attente afin d'informer les personnes susceptibles d'être concernées par ce nouveau dispositif.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous remercions de l'attention portée à cette information.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Docteurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Médecin de Médecine Physique
et de Réadaptation,

Dr Amandine GRELIER

La Directrice déléguée,

Caroll FREYCHE